

Ne pas être complices de la fermeture des RASED tout en restant dans le cadre réglementaire... Des éléments sur lesquels s'appuyer pour arrêter l'aide personnalisée :

Le décret n° 2008-775 du 30-7-2008 paru au J.O. du 3-8-2008 (extrait) :

Article 1 - Dans le cadre de leurs obligations de service, les personnels enseignants du premier degré consacrent d'une part, vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement à tous les élèves, et d'autre part, trois heures hebdomadaires en moyenne annuelle, soit cent huit heures annuelles aux activités définies à l'article 2.

Article 2 - I. - Les cent huit heures annuelles de service mentionnées à l'article 1er sont réparties de la manière suivante :

- 1° Soixante heures consacrées à de l'aide personnalisée ou à des interventions en groupes restreints auprès des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages et au temps d'organisation proportionné correspondant ;
- 2° Vingt-quatre heures consacrées aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés ;
- 3° Dix-huit heures d'animation et de formation pédagogiques ;
- 4° Six heures de participation aux conseils d'école obligatoires.

II. - Lorsque les heures mentionnées au 1° du I ne peuvent être entièrement utilisées pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, elles sont consacrées au renforcement de la formation professionnelle continue des enseignants, en dehors de la présence des élèves.

Notre action de " gel des 60 heures " s'inscrit donc dans un cadre prévu par le décret. A partir du moment où nous conduisons des actions de recherche et d'échanges professionnels, nous nous formons. Donc remplaçons l'aide personnalisée par de la concertation !

Rappelons que dans la hiérarchie des normes les décrets sont supérieurs aux circulaires. Ce décret a donc plus de valeur que la circulaire " aide personnalisée ".

Compte rendu de la réunion des fédérations de l'éducation ce lundi 1^{er} décembre 2008 à 17 h

Toutes les organisations syndicales étaient présentes.

Nous avons présenté les propositions de la FSU : pas de remise en cause de l'appel au 10 décembre mais celui-ci apparaît comme insuffisant. Difficulté de réussir cette action si elle ne s'articule pas avec d'autres initiatives. **La FSU a fait la proposition d'une grève unitaire en décembre pour maintenir la dynamique de mobilisation.**

La CGT est intervenue dans la foulée pour dire son accord avec la proposition de la FSU.

UNSA, SGEN, FAEN ont rejeté la proposition considérant que le risque d'apparaître en retrait par rapport au 20 était trop grand et qu'il fallait garder des forces pour janvier dans l'éducation mais aussi dans la perspective d'actions fonction publique et interprofessionnelle.

Prenant acte de l'absence d'accord, nous avons proposé une démarche qui vise à maintenir la pression sur Darcos: au travers d'une expression commune qui inclut une menace de grève en janvier et des actions diversifiées autour du 10.

Après discussion le texte suivant a été élaboré :

« Les fédérations de l'Education... interpellent de nouveau le ministre de l'Education Nationale pour que les rencontres qu'il vient d'annoncer débouchent sur des réponses positives aux revendications portées par les personnels lors de la grève du 20 novembre et se traduisent par l'ouverture rapide de négociations sur l'ensemble des sujets. Elles demandent à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche de recevoir également les organisations syndicales.

Elles se rencontreront dans le courant de la semaine prochaine pour faire ensemble le point sur les réponses ministérielles : si celles-ci ne sont pas à la hauteur des attentes de personnels elles appelleront à la poursuite de l'action, y compris en envisageant de nouveau le recours à la grève au mois de janvier.

Elles appellent à maintenir la pression dans la période, notamment en assurant la réussite de la journée du 10 décembre et en la complétant par des actions qui permettent de débattre, de s'adresser à l'opinion et manifester le maintien de la mobilisation».

A la date où nous imprimons, nous attendons la signature des autres syndicats.